Webinaire d'information
6 février 2024

Ordre du jour

1. Introduction : quelques mots sur la fondation A*Midex
   - Antoine Parrot, Co-Directeur de la fondation A*Midex
2. Présentation de l'appel à projet : Contexte politique
   - Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation
   - Anne Ribaud, Vice-présidente déléguée à l'orientation et à l'insertion
3. Présentation de l'appel à projet : cadrage
   - Les objectifs
   - Typologie des projets soutenus
   - Dépenses éligibles et non éligibles
   - Les grandes étapes de la procédure de sélection
3. Comment candidater à l'appel ?
4. Questions/réponses

Introduction

Antoine Parrot

Co-Directeur de la fondation A*Midex

La Fondation A*Midex

https://youtu.be/jLvfG5x0HNc?si=b7S3cgT3capv0V2D

Une ambition clé

Accompagner le développement d'un **pôle d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial** en matière de recherche, formation et innovation sur le territoire d'Aix-Marseille Université, qui soit identifié comme un acteur capable de répondre aux **défis sociétaux et scientifiques majeurs**.

Une échelle de site : le consortium A*Midex

La feuille de route A*Midex 3.0

4 grands champs d'action

Contexte de l'AAP Passerelles

Champ d'action 2 **« La formation, l'attraction et la pérennisation des TALENTS »** de la feuille de route A*Midex 3.0

Méthodologie Une construction en concertation avec la Vice-Présidence **Formation**, la Vice-Présidence **Orientation et Insertion Professionnelle,** les **Vice-doyens formation des composantes** d'Aix-Marseille Université, les partenaires Idex (Centrale Méditerranée et Science Po Aix), en collaboration avec les services impliqués de l'Université et en articulation avec les grands projets structurants du site.

Contexte politique de l'Appel à projets

Sophie de Cacqueray – Vice-présidente formation

Aix-Marseille Université

Anne Ribaud – Vice-présidente déléguée à l'orientation et à l'insertion

Aix-Marseille Université

- Améliorer la **réussite** étudiante et l'accompagnement
- Permettre à l'étudiant de **trouver sa voie** et de se réorienter
- Accroitre ses **compétences**
- **Conserver les étudiants à AMU** et notamment les bons étudiants
- Développer **la coopération entre les composantes**

Définitions préalables

Réorientation : l'étudiant change de mention ou parcours type **mais reste sur la même année**
Ex : si je suis en L1, je repars en L1 sur une autre Composante/ou au sein de la même composante changement de mention/portail

Passerelle :

- L'étudiant change de mention ou parcours type **tout en avançant dans son parcours de formation et en complétant ses compétences**

Ex : je passe de maths à bio

- Les passerelles permettent également **d'acquérir une double compétence**

Ex : je poursuis en deuxième année de Master dans une autre mention ou Parcours Type de ma composante ou d'une autre composante

Objectifs

Objectif principal :

Favoriser la réorientation des étudiants et la création de passerelles en ciblant **2 sous-objectifs** :

Objectif 1 : **Faciliter la réorientation des étudiants** :

En permettant une meilleure identification des étudiants ayant besoin de se réorienter.

En favorisant la communication inter et intra-composante à destination des étudiants.

Objectif 2 : Faciliter la création de passerelles permettant aux étudiants de changer de diplôme, mention, parcours type ou spécialité :

En créant les éléments pédagogiques nécessaires à la réussite de ces nouvelles passerelles

En informant les étudiants des passerelles existantes

Les projets candidats pourront choisir de répondre **à l'un des deux sous-objectifs ou aux deux**.

Objectif 1 : Faciliter la réorientation des étudiants

Objectif 1 : Faciliter la réorientation des étudiants

- En permettant une meilleure identification des étudiants ayant besoin de se réorienter.
- En favorisant la communication inter et intra-composante à destination des étudiants et des responsables de formation (accompagnement pédagogique).

Vise tous les étudiants, mais prioritairement les étudiants de Licence

Exemples d'actions :

- Organisation de journées de l'orientation et réorientation
- Elaboration de questionnaires à l'intention des étudiants afin d'identifier leurs besoins
- Ateliers d'accompagnement, réalisation de stages
- Création de supports de communication identifiant les réorientations existantes
- …

Objectif 2 : Faciliter la création de passerelles

Objectif 2 : Faciliter la **création de passerelles** permettant aux étudiants de changer de diplôme ou de mention, parcours type ou spécialité :

- **En créant les éléments pédagogiques nécessaires** à la réussite de ces nouvelles passerelles
- **En informant les étudiants des passerelles existantes**

Passerelles : **intra ou inter-composantes ou** entre **les établissements** du site ou **entre les établissements du site et d'autres établissements externes**

Formats possibles : de la simple information à la mise en place des éléments pédagogiques complémentaires (de quelques ECTS au stage, jusqu'à l'année complète de remédiation).

Exemples d'actions :

- Création de dispositifs de remédiation ou modules de remise à niveau
- Projet de césure ciblé sur l'acquisition de compétences spécifiques
- Toute organisation pédagogique pertinente (modules, stages…) permettant aux étudiants d'incrémenter leurs compétences dans un diplôme tout en validant leur diplôme.
- Toute organisation pédagogique permettant aux étudiants d'acquérir une double compétence (ex : 2ème Master dans une autre mention ou Parcours Type).
- …

Typologie des projets soutenus

Cadre général, pour tous les projets - Objectif 1 et objectif 2

Les candidats devront démontrer :

- Le caractère **innovant** du projet proposé
- Les possibilités de **pérennisation** post financement A*Midex
- L'articulation avec la **stratégie formation** de l'établissement
- Le lien avec le **Label'Hybrid AMU** pour les dispositifs hybrides

Cadrage

Cibles : Qui candidate ?

Les **composantes AMU** ou **écoles partenaires (Centrale Méditerranée, Sciences Po Aix)**
Elles désigneront un **RST enseignant ou enseignants-chercheurs** du site d'Aix-Marseille.

Durée : 3 ans

Démarrage des projets pédagogiques : septembre 2025

Budget : Enveloppe globale de l'AAP : **660 000 €**
Budget par projet : entre **20 000€ et 75 000€.**

Dépenses éligibles

- Dépenses de fonctionnement :

Dépenses liées à la mise en œuvre de projets pédagogiques

⚠ Plafonnées à 30% du budget sur l'objectif 2

- Masse salariale :

EQS (conception de projets pédagogiques innovants) au taux max. de 1,5 – la seule année de conception)

HCC, vacations

Prime RIPEC C2 (24HETD / an)

CDD d'accompagnement pédagogique : plafonné à 60% du budget total

- Dépenses d'investissement : non éligibles

⚠ **S'assurer de la faisabilité administrative**

Dépenses non-éligibles

- Dépenses de fonctionnement :

Consulter le règlement A*midex : https://procedures.univ-amu.fr/amidex/pr-amidex-1-reglement-amidex

- Frais de gestion et frais de structures
- Dépenses de matériel bureautique
- Prestations externes supérieurs à 15% du budget total

- Masse salariale :

- Personnel administratif (gestion financière et administrative etc.)

- Dépenses d'investissement : non éligibles

Processus de sélection

Sélection des lauréats en 4 étapes

1. **Analyse de l'éligibilité** des candidatures reçues ***> 15 juillet 2024***

2. **Analyse administrative** par la fondation A*Midex ***> septembre 2024***

3. **Evaluation scientifique et pédagogique par deux experts indépendants et externes** au site d'Aix-Marseille dans le respect des engagements qualité de la fondation. Selon une **grille d'évaluation** présentée dans le texte de cadrage articulée autour de 3 critères principaux : *Ambition et qualité du projet, Modalité de mise en œuvre, Impact et retombées attendues* ***> septembre-décembre 2024***

4. **Labellisation** par le Comité de Pilotage A*Midex ***> janvier 2025***

Comment candidater ?

Informations sur l'appel

Cadrage et documents de candidature : https://www.univ-amu.fr/fr/public/appel-projets-reorientation-des-etudiants-et-creation-de-passerelles

Texte de cadrage

Etape 1 - Dépôt d'intention

- Jusqu'au 1er avril 2024
- Obligatoire

Accédez au formulaire

Comment candidater ?

Etape 2 - Dépôt de projet complet

- **Jusqu'au** 15 juillet 2024
- **Obligatoire**

Accédez au formulaire

Joindre le dossier de projet complet en un seul document pdf

- Dossier de candidature selon le modèle téléchargeable (lien)
- Budget onglets 3 et 4 de la maquette (lien)
- CV du/de la responsable de projet

Calendrier

Ouverture
de l'appel à projets
15 janvier 2024

Webinaire d'information
6 février 2024 - 16h30

Date limite de déclaration d'intention
1er avril 2024 - Midi

Date limite de dépôt de proposition de projet
15 juillet 2024 - Midi

Sélection
& communication des résultats
Janvier 2025

Conventionnement
& démarrage des projets
Septembre 2025

Candidatez jusqu'au 1er avril

Votre contact

Fondation A*Midex
Hélène Colombié, Chargée de projets formation & médiation scientifique
helene.colombie@univ-amu.fr